



## DÉCOUVREZ NOS AUTRES SOLUTIONS D'ASSURANCE

RÉSIDENTS ÉTRANGERS EN FRANCE :

**E,F,ENP**

DEMANDEURS DU VISA SCHENGEN :

**EUROPAX**

*Cette brochure est un aperçu des garanties et n'a pas de valeur contractuelle. L'intégralité des conditions et exclusions peut être consultée sur le contrat et sur nos sites : [www.acs-ami.com](http://www.acs-ami.com) et [www.assistance-etudiants.com](http://www.assistance-etudiants.com)*

*Contrat souscrit par l'Association Globe Partner auprès du groupe Allianz. Entreprises régies par le Code des Assurances et soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09.*

ACS Assurances voyage & expatriation  
153, rue de l'université 75007 Paris - France  
Tél. : +33 (0)1 40 47 91 00  
E-mail : [contact@acs-ami.com](mailto:contact@acs-ami.com)  
ACS, S.A.S. au capital de 150 000 €  
Société de courtage d'assurances  
317 218 188 RCS Paris  
N° ORIAS 07 000 350 – Site web ORIAS : [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

### QUE FAIRE EN CAS D'INCIDENT ?

Durant votre séjour à l'étranger si vous rencontrez un imprévu, un problème de santé ou encore un accident, ACS est à vos côtés où que vous soyez dans le monde. Pour toute demande d'assistance, prise en charge d'hospitalisation supérieure à 24h, vous pouvez contacter notre plateforme d'assistance disponible 7J/7 et 24h/24.

En cas d'avance de frais, les demandes de remboursement inférieures à 500€ peuvent nous être envoyées via notre plateforme sécurisée : <https://clems.acs-ami.com>.

### QUI SOMMES-NOUS ?

Spécialiste de la mobilité internationale depuis plus de 40 ans, ACS accompagne au plus près voyageurs et expatriés aux 4 coins du monde, quel que soit le type de déplacement. Nous proposons des solutions d'assurance santé et d'assistance adaptées, en gardant un excellent rapport qualité-prix, afin que chacun puisse se déplacer à travers le monde en toute sérénité et sécurité. Chaque année plus de 100 000 personnes nous font confiance. Connectez-vous à notre site internet et découvrez toutes nos solutions d'assurance : [www.acs-ami.com](http://www.acs-ami.com)

Suivez l'actualité d'ACS et découvrez de nombreux conseils sur le voyage et l'expatriation sur nos réseaux sociaux et notre blog :



Souscrivez en ligne :  
**[www.acs-ami.com](http://www.acs-ami.com)**

153, rue de l'université 75007 Paris - France  
M° Invalides – M° Alma-Marceau  
Tél. : +33 (0)1 40 47 91 00  
E-mail : [contact@acs-ami.com](mailto:contact@acs-ami.com)



**SOUSCRIVEZ EN LIGNE**  
[www.acs-ami.com](http://www.acs-ami.com)

CONCEPTION ET RÉALISATION : MAP ADVERTISING *map*



VOYAGE / TOURISME / TOUR DU MONDE

**GLOBE PARTNER**

153, RUE DE L'UNIVERSITÉ  
75007 PARIS - FRANCE  
Tél. : +33 (0)1 40 47 91 00  
[contact@acs-ami.com](mailto:contact@acs-ami.com)  
**[www.acs-ami.com](http://www.acs-ami.com)**



## POURQUOI SOUSCRIRE GLOBE PARTNER ?

Lorsque vous voyagez dans le monde entier, pour des vacances ou un séjour longue durée, souvent la Sécurité sociale française ou l'assurance de votre carte bancaire ne suffisent pas. Il est donc nécessaire de souscrire une assurance voyage qui prendra en charge vos frais médicaux, vos besoins d'assistance et de rapatriement ainsi que votre responsabilité civile.

## QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Tous les voyageurs, âgés de moins de 70 ans, de toutes les nationalités voyageant dans le monde entier en dehors de leur pays d'origine pour une durée maximum de 12 mois. En France, Globe Partner est disponible pour les étudiants et stagiaires étrangers de moins de 40 ans qui font des études ou des stages.

## NOS POINTS FORTS

- Souscription et paiement sécurisés en ligne, délivrance immédiate de l'attestation d'assurance.
- Contrats valables pour les demandes d'attestation spécifique pour certaines destinations.
- Contrats valables dans le monde entier, sans notification de changement de pays.
- Tarifs compétitifs et excellent rapport qualité/prix.
- Garanties incluses : frais médicaux, assistance rapatriement, responsabilité civile, assistance juridique, garanties bagages pendant le trajet Aller/Retour.
- Pour vos soins médicaux, vous avez le libre choix des médecins et des hôpitaux.
- Les garanties sont souscrites auprès de l'une des plus importantes compagnies mondiales ALLIANZ.

## VOYAGE / TOURISME / TOUR DU MONDE

### NOS TARIFS

Départ d'un pays de l'Union Européenne.

Durée	-36 ans	de 36 à 69 ans
Jusqu'à 7 jours	15 €	17,40 €
de 8 à 14 jours	27 €	31,80 €
Plus de 14 jours (tarif mensuel)	36 €	42,60 €

Départ d'un pays hors de l'Union Européenne.

Durée	Vers un pays de l'Union	Vers un pays hors Union Européenne	Vers un pays de l'Union Européenne	Vers un pays hors Union Européenne
	-36 ans		de 36 à 69 ans	
Jusqu'à 7 jours	19 €	24 €	22,20 €	28,20 €
de 8 à 14 jours	35 €	45 €	41,40 €	53,40 €
Plus de 14 jours (tarif mensuel)	48 €	62 €	57 €	73,80 €



## GARANTIES

### FRAIS MÉDICAUX

• Chirurgie et Hospitalisation avec possibilité de prise en charge hospitalisation sur simple appel téléphonique

- Consultations, pharmacie, analyses, radiographies, actes paramédicaux
- Soins dentaires d'urgence
- Soins dentaires suite à accident
- Frais médicaux maximum par personne et par an

### ASSISTANCE

- Transport médical
- Rapatriement sanitaire
- Présence d'un membre de la famille en cas d'hospitalisation de plus de 7 jours
- Retour anticipé suite au décès d'un membre de la famille proche
- Envoi des médicaments indispensables et introuvables sur place
- Transmission des messages urgents
- Frais de recherche
- Avances de fonds en cas de vol
- Assistance juridique
- Avance sur caution pénale
- Rapatriement du corps en cas de décès

### REMBOURSEMENT MAXIMUM

100% des frais réels sans franchise ni délai de carence  
100% des frais réels  
300 €  
600 €  
150 000 €

100% des frais réels  
100% des frais réels billet A/R + 80 € par nuit (max. 8 nuits) billet retour

100% des frais réels

100% des frais réels  
100% jusqu'à 3000 € jusqu'à 700 € jusqu'à 3 000 € jusqu'à 7 000 €

100% des frais réels (frais funéraires limités à 1 500 €)

### RESPONSABILITÉ CIVILE SONT GARANTIS LES DOMMAGES CAUSÉS À AUTRUI PENDANT LA DURÉE DU VOYAGE ET DU SÉJOUR

- Dommages corporels 4 500 000 €
- Dommages matériels et immatériels 450 000 €
- Franchise par dossier et par sinistre 100€

### INDIVIDUELLE ACCIDENTS / PRÉVOYANCE

- Capital décès accidentel 8 000 €
- Capital incapacité permanente totale suite à un accident 30 000 €

### ASSURANCE BAGAGES

- Pendant le trajet A/R en complément de la compagnie de transport 1 150 €